

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

INSERTIONS : première page : 5 fr. la ligne : Echos, 2 fr.; Chronique locale : 1 fr. 50; Faits divers, 1 fr.; Reclames en troisième page : 0 fr. 80; quatrième page, 0 fr. 40. Payables d'avance.

RÉDACTION & ADMINISTRATION : Rues d'Italie et Hannon, Tunis

Secrétaire de la Rédaction : GANOUNA

RESPECT A LA FRANCE !..

Psychologie d'un néo-terre-neuve

Evolution

OU

Révolution ?

La Psychologie d'un Néo-Terre-neuve

Bien que l'on ait beaucoup trop dit sur les à-côtés pittoresques et motivements de la dernière session de la Conférence Consultative, l'on n'a pas encore tout dit.

L'on n'a pas parlé de la conversion soudaine au terre-neuvisme le plus dévoué, du chef du clan agrarien, dont les avances à un pouvoir qu'il abhorrait naguère font l'objet de la stupéfaction générale.

Chacun sait les lances que M. V. de C... a faussées en essayant de les rompre, en faveur de ses idées rétrogrades, de son programme arabophile et du chambardeur des progrès acquis sous le gouvernement de M. Alapetite. On n'ignore pas qu'il a toujours bouffé du musulman comme vous ou moi bouffons, à l'occasion, du prélat gras. Il est notoire que le sire en question n'a jamais porté Destrées dans son cœur.

Et pourtant, en pleine Conférence, ne vient-il pas de faire une déclaration de principe, affirmant qu'il n'y a pas de plus chauds amoureux des Arabes que lui et les siens; n'a-t-il pas renié la signature solennellement donnée par lui à ses vingt autres collègues, tenant tête à la foule qui le huait et proclamant qu'il fallait siéger quand même? N'a-t-il pas donné à Destrées un témoignage d'affection cordiale en prenant son parti avec les républicains et en admettant le bien-fondé de son élection?

N'a-t-on pas eu raison de crier au miracle devant de tels changements à vue? M. de Carnières nous a bien habitués, dès le début de sa carrière, à des variations d'opinions qui ne font guère ressembler, par exemple, le Victor de 1895 à celui de 1905. Ça toujours été, si vous voulez, un grand Français, mais pas de la même façon. On peut être grand français en faisant de la bonne piquette; on peut l'être en ayant combattu l'Allemagne; M. de Carnières, lui, le fut en combattant Massicault et Millet.

C'est la seule époque de sa vie où il nous plut par ses batailles logiques contre l'esprit du mal, pourfendu par nous-même. Mais il le fut, disons-nous, avec des variations si habilement menées que l'on ne s'en apercevait pas sur l'heure.

Il savait évoluer avec doigté.

Mais, plus il prend de l'âge, moins il gagne en finesse, et ses convictions s'en ressentent. C'est par brusques révolutions qu'il varie, à telles enseignes que son propre journal ne parvient même pas

à suivre son directeur dans ses voltes-faces et que ses partisans eux-mêmes, las et essouffés, n'arrivent pas à dépouiller le vieil homme en même temps que lui.

Et l'on a le très curieux et étonnant spectacle d'un délégué, porteparoles du parti colon, embrasser la cause gubernatoriale, cependant que son organe hebdomadaire, par la plume d'un tas de doublures, combat l'administration sans succès d'ailleurs.

L'on voit M. de Carnières aplani les nécessités de la vie politique, ramener grévistes et dissidents au bercail consultatif, pendant que les Gounot et autres, ses disciples, vont à Paris tenter d'en faire accroire au Ministère, sans compter les lettres en catimini, et le petit jeu de délation politique. Ne sont-ils pas encore sous ses ordres, et n'agissent-ils pas d'après ses inspirations?

Quoi penser de ces gens de même clan qui ont l'air de prêcher pour des saints différents? Ne jouent-ils pas une comédie? Comment définir la psychologie d'un agrarien apparemment converti dont les siens n'approuvent pas le baptême, alors que l'accord occulte est encore parfait entre eux?

Qui faut-il croire? Le loup devenu ermite, ou les louveteaux récalcitrants?

Parfait désaccord ou touchante duplicité?

JEAN-SANS-PEUR.

NOTE DU JOUR

Respect à la France !..

Ces jours derniers ont été l'occasion de noces et festins. Les banquets traditionnels se sont succédés, offerts par le Ministre aux délégués, et vice-versa.

Plus loin nos lecteurs trouveront la stéréotypie de l'une de ces solennités. Nous eussions préféré publier tous les discours prononcés, mais le cadre étroit du journal et sa périodicité hebdomadaire nous ont privé de ce plaisir.

Car ç'aurait été un véritable plaisir pour nous de pouvoir reproduire toutes les bonnes choses qui furent dites tant par M. Alapetite que par les secrétaires élus, français et musulmans.

Certes, il serait puéril de notre part d'insister sur la défection de boudeurs, dont l'absence à ces agapes les a rendues plus cordiales, moins guindées. Ces mauvais coucheurs n'ont pas voulu siéger autour d'un menu bien servi, après avoir siégé à leur corps défendant (?) à la Conférence, bien approvisionnée de bons petits sandwiches et de havanes des meilleures marques.

Grand bien leur fasse.

Pour en revenir aux allocutions prononcées de part et d'autre, nous retiendrons la belle page oratoire où M. Burseaux a mis

hors de discussion la personnalité de M. Alapetite et condamné les opposants qui ont tenté de le mêler quand même à leurs petites querelles personnelles.

M. Burseaux a éloquentement dit que tous les Français de Tunisie doivent conserver au cœur l'image de la patrie absente, et avoir pour son représentant la déférence la plus absolue.

Répondant à l'orateur, le Ministre a rappelé au respect de la France ceux qui sont trop enclins à l'oublier.

Et bien, ce respect-là, il en est qui s'en départirent jusqu'à la grossièreté au cours de la session qui va finir. Tout le monde a été écarté à l'extrême de la tenue de certain délégué, mandé au Palais Cohen par des électeurs frondeurs qui ne recommenceront certainement pas, et dont même sa trop grande jeunesse n'excuse pas les écarts.

Cette personne n'a pas laissé échapper une seule occasion de créer des incidents regrettables, de laisser échapper des expressions qui eussent voulu être sarcastiques et qui n'étaient qu'ineptes, de déposer les motions les plus absurdes et les plus inattendues.

Et c'est de telle sorte que ce royaliste, qui crie si haut son amour de la France, entend l'exprimer à son représentant !

Vraiment, le rappel à l'ordre, digne et catégorique, qui a été infligé à ce camelot du roy, n'aura été que mérité.

LE SEMAINIER

NOS ÉCHOS

Efforts récompensés. — M. Dubourdiou, le vénéré directeur général de nos finances, vient de se voir récompensé de ses efforts pour la réalisation de l'emprunt dont il a été l'habile artisan, par les motions de félicitations que lui ont votées en séances plénières, les deux sections de la Conférence.

Toute la Tunisie a applaudi de grand cœur à ce témoignage de gratitude méritée, car M. Dubourdiou, pendant que des ennemis intérieurs de la Régence continuaient à Paris leur œuvre de dénigrement dont le début a si piteusement échoué, poursuivait en toute quiétude des pourparlers qui ont abouti à la pluie d'or qui va tomber sur la Tunisie, et que plusieurs les confrenciers ont captée et écorchée de si prodigieuse manière. Heureusement que le Quai d'Orsay saura opposer la digue de sa jugeotte à ce débordement de prodigalités incongrues.

Un beau travail. — Nous adressons nos compliments les plus cordiaux à notre excellent ami, président, et confrère Paul Lambert pour son rapport général du Budget. Rarement nous avons vu un rapporteur s'acquitter à la Conférence de cette besogne ingrate et écrasante avec autant de méthode, de clarté; l'attrait de la forme en fait supporter l'aridité du fond, et les chiffres semblent moins rebuffants, entourés qu'ils sont d'une présentation lit-

téraire impeccable, et d'une impartialité d'appréciations approuvée par toutes les coteries de notre petit parlement.

Suites d'école buissonnière. — Pour avoir déserté la classe pendant une huitaine, les élèves consultatifs viennent de se voir infliger par leur professeur une retenue de trois jours.

Le Résident général vient, en effet, de viser pour promulgation et mise en exécution un décret de S.A. le Bey prolongeant jusqu'au 26 novembre la durée de la session de la Conférence qui, conformément à l'article premier du décret du 2 février 1907 expirait le 23 novembre au soir.

Ce pensum-rabiot fera méditer les mauvais écoliers qui réfléchiront une autre fois avant de déclarer la grève.

A la Conférence indigène. — Il convient de ne pas trop passer sous silence les travaux de la Conférence Indigène, qui les a terminés samedi à minuit. Beaucoup plus sages et plus pondérés, ils ont fait de la bonne besogne, gagné honnêtement leurs quatre cents francs, et bien mérité de la partie de la population qu'ils représentent et qui les approuve, bien que ne les ayant pas élus.

Une mention spéciale est due à notre ami M. Fitoussi, rapporteur général du budget, dont le travail probe et lumineux a remporté les applaudissements de ses collègues, et lui a valu une motion de félicitations auxquelles nous joignons les nôtres.

Sur le velours. — L'affaire des Pordes de la Fosse contre la Tunisie Française, venue mardi dernier a été renvoyée au 21 janvier, pour être plaidée au fond, l'un des inculpés étant retenu à la Conférence consultative, où il mène une œuvre impertinente de garnement irrespectueux et mal éduqué. De cette manière, le jugement sera sans doute rendu le 28 janvier après délibération, et les effets en seront certainement annihilés par la loi d'amnistie promulguée à la prise de possession du fauteuil présidentiel par le nouveau chef de l'Etat, c'est-à-dire fin février prochain.

Comme l'on voit, M. Tridon et son acolyte jouent sur le velours. Ils s'en tireront même sans les quelques francs des « dépenses liquidées », comme l'on dit au Palais. Tant va la cruche...

Palmes d'or. — Les nombreux amis que M. Pietri, le sympathique avocat-défenseur que notre tribunal civil compte en Tunisie comme en Algérie où il est né apprendront avec plaisir sa nomination au grade d'officier de l'instruction publique.

Nous lui adressons nos plus sincères et amicales félicitations.

A la C^e de Navigation Mixte. — Samedi dernier aux chantiers de la Seyne, près Toulon, a été mis à l'eau un paquebot de 105 mètres de long le *Théodore Mante* qui est en construction pour la C^e de Navigation Mixte. Ce navire devra donner aux essais la vitesse de dix-sept nœuds et demi.

Contrainte par corps. — Dans son numéro de dimanche 10 novembre, notre confrère le *Courrier du Parlement*, dont on connaît l'influence dans les milieux politiques gouvernementaux, publiait l'entrefilet suivant :

« A la suite de la campagne menée par de nombreux journaux, notamment le *Rappel* et la *Bataille syndicaliste*, on parle beaucoup, dans les couloirs du Palais Bourbon, de la suppression de la contrainte par corps pour délits de presse. Il se pourrait, même, qu'une interpellation se produise au sujet de condamnations vraiment exorbitantes qui ont frappé certains de nos confrères, pour lesquels nous revendiquons, nous aussi, le droit d'exprimer franchement leurs idées.

A la Direction générale de l'Agriculture. — Rien n'est décidé actuellement en ce qui concerne le mouvement administratif qui se produira dans le per-

sonnel de la Direction générale de l'Agriculture et du Commerce.

Il y a déjà eu des départs parmi les hauts fonctionnaires de cette administration; plusieurs autres sont imminents et il est bien certain que l'on songera à remplacer les partants. Mais nous sommes à même de dire que rien n'est encore décidé à cet égard.

Mouvement Judiciaire. — Sont nommés : procureur à Oran, M. Debrach, conseiller à la Cour d'Appel d'Alger; conseiller à la Cour d'Appel d'Alger, M. Lechaux, procureur à Blida.

Procureur à Blida, M. Moussard, substitut du procureur de la République à Tunis.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à M. Moussard pour l'avancement mérité dont il est l'objet.

Au B.-G. — M. Hermann, directeur du Bône-Guelma, qui était parti mercredi matin pour une tournée d'inspection du réseau algérien est rentré à Tunis. paraît-il, d'assez maussade humeur.

M. Pagano, chef de gare de Djebel Djeloud est décédé des suites d'une attaque d'apoplexie et non d'un accident comme le bruit en a couru.

M. Multier, chef de section de la voie à Aïn-Mesria sur la ligne de Kalaa-Djerda est nommé en la même qualité à Béja.

Il serait question de la nomination de l'ami Serressèque comme mécanicien principal à Bône. Son départ s'il a lieu, causerait un grand vide chez les camarades cheminots et bien des regrets dans le parti socialiste et chez tous ses amis.

Aux Travaux publics. — L'adjudication qui devait avoir lieu le 30 novembre à la Direction générale des Travaux publics pour la ligne de Graïba à Gabès et pour la ligne de la Medjedah est renvoyée au 14 décembre prochain.

Thaïs, au Théâtre Municipal. — Le rôle de Thaïs fournit à Mlle Lillian Grenville une admirable occasion d'affirmer la personnalité de son talent. Elle évoque une Thaïs, belle et voluptueuse à souhait, et ses costumes, des voiles plutôt, sont de pures merveilles.

M. Cotreuil est un Athanaël impressionnant. Ce rôle lui permet de donner à sa magnifique voix toute son ampleur générale.

M. David Devriès a bien voulu accepter de remplir le rôle de Nicias, le Pétrone d'Alexandrie, afin de donner plus d'éclat encore à la représentation de ce soir, mardi.

Acta et Verba

En présence de la détresse lamentable dans laquelle se trouvent certains douars de la région de Tébessa, par suite du manque de récolte, la Société des Phosphates de Constantine (Kouif), dont le directeur général est M. Louis de Maniquet et non M. Charles Michel, comme l'a dit par erreur notre confrère du *Courrier de Tunisie*, justement ému, vient de faire don de deux cents quintaux d'orge aux indigènes malheureux pour leur permettre de vivre et d'ensemencer leurs terres.

Plein de reconnaissance pour cet acte de générosité qui l'honore, M. de Mazières, le distingué administrateur de Tébessa, a adressé la lettre suivante à M. de Maniquet, directeur général de la Société, à Paris :

Monsieur le Directeur général,

M. Sabatier, directeur des mines de Kouif, a mis à ma disposition, pour être distribués aux indigènes avoisinant le centre minier, deux cents quintaux d'orge.

J'ai procédé le 17 à cette distribution.

J'ai l'honneur de vous remercier de votre générosité et je me fais un devoir de vous transmettre les sentiments de reconnaissance des Indigènes malheureux, qui ont pu ainsi obtenir des semences pour entreprendre leurs labours.

Veuille agréer, Monsieur le Directeur gé-

OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

DANS TOUS LES CAFES
EXIGER LA BOUTEILLE

A. BEMBARON, agent
TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

Clinique Vétérinaire

BONNENFANT, administrateur

Boxes — Chenil — Pension pour
Chevaux et Chiens
ROUTE DE L'ARIANA

CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT

Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie au (Port)
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia
TÉLÉPHONE : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamam-Lif).

Imprimerie Typo-Lithographique

F. WEBER

TUNIS

Exposition Universelle de Bruxelles 1910

Classe 8. — Lithographie-Gravure : Médaille d'Or, la plus haute récompense.

Classe 11. — Typographie : Médaille d'Or, la plus haute récompense.

Classe 12. — Publications périodiques et de luxe : Médaille d'Argent, attribuée à la Tunisie Illustrée.

M. WEBER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, et en général tous les commerçants, qu'il est à même de fournir tous les genres d'imprimés en lithographie et gravure, et ce aux mêmes prix et conditions que les premières maisons de France.

MAISON DE PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis

Magasin de Vente : 22, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Torches en feux de couleurs pour retraites aux flambeaux

Spécialité de signaux pour la Marine

et les Chemins de fer

Mèches de Sécurité pour Mines

Fabrique à Borgei, route de La Goulette

TÉLÉPHONE 430

Société Générale de l'Afrique du Nord

Société anonyme — Capital 5.000.000 de francs

Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger

AGENCES A SOUSSE ET A SFAX

Opérations de Bourse — Souscription sans frais aux émissions — Avances sur Titres — Encaissements et compte de Coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage

ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — 23, rue d'Italie, 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

LIVRAISONS A DOMICILE

CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne

CHAUSSURES FAURE

habillées pour soirées

CHAUSSURES FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes,

sabots, galoches, chaussons

CHAUSSURES FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes

14, rue d'Italie — TUNIS

MAISON A. MODIGLIANI

FONDÉE EN 1868

AGENTS MARITIMES

Affrètements - Assurances Maritimes - Embarquements et Débarquements

Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAX

Adresse Télég. : Maritime-Tunis

Téléphone 74

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAX

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit

CHANGE DE MONNAIES

Garde de Titres et Objets précieux

Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Le Monde

Compagnie Française d'Assurances à Primes fixes

contre l'INCENDIE et sur la VIE

Siège social : 16, rue Le Peletier — PARIS

Capital et fonds de garantie : 90.000.000 de francs

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes simples et combinées, Assurances à terme fixe, dotales et en cas de vie.

Rentes viagères et nouvelles combinaisons très avantageuses.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, marchandises, mobiliers, fermes et récoltes. Assurances contre la foudre et l'explosion des appareils à vapeur. Contre le recours de propriétaires, locataires et voisins.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont agréées par le Crédit Foncier de France et par l'Etat français.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général, inspecteur de la Compagnie à Tunis, passage de Paris (par l'avenue de Paris).

Agences régionales : BIZERTE : M. A. Laballe. — SOUSSE : M. A. Daninos. — SFAX : M. Aurélio Darmon. — BEJA : M. S. Enriquez. — LE KEF : M. César Enriquez. — MAHDIA : M. J. V. d'Elie Setbon. — GABES : M. Is. Sada. — SOUK-EL-ARBA : M. Léon Hanoun. — TABARCA : M. Soria

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine

ARRIVÉES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.

Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.

Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Soussse.

Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.

Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.

Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bouzja, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.

Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche à midi, service direct pour Marseille.

Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Soussse.

Mardi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.

Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.

Vendredi à 1 h. du soir, service rapide pour Marseille.

Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.

N. B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Cie de Navigation Mixte

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français

AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches à 10 h. s.

— à MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.

— de PALERME, tous les mercredis à 4 h. m.

— de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.

— de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiia, Monastir, Soussse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.

— à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.

Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.

— de TUNIS pour PALERME, tous les lundis à 4 h. s.

— de PALERME pour TUNIS, tous les mardis à 3 h. s.

— de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.

— de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis à 10 h. m.

— de MARSEILLE pour TUNIS, tous les mercredis à 10 h. m.

— de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Soussse, Monastir, Mehdiia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.

— de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.

La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PEDELUPE Frères.

HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles — Huiles animales

Graisses consistantes

Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis

Droguerie HABIS

TUNIS — 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)

Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix -- Vins en gros

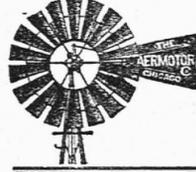
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médailles d'Or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1909.

L'Aermotor

Moulin à vent en acier galvanisé

La plus haute récompense aux Expositions



ur tous renseignements, s'adresser chez

M. P. LECLERQ & C^{ie}

Avenue de Carthage — TUNIS

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes.

— Embarquements et débarquements.

— Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde-meubles assuré. — Billets circulaires — Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout.

— Emballage de mobiliers. — Maison de confiance.

Entrepôts avenue de Londres prolongée : 30, rue de Montpellier, et rue du Caire. Téléphone 190.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôt à vue : 2 o/o

Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 o/o

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de cinq francs par mois

CREDIT FONCIER D'ALGERIE ET DE TUNISIE

Société anonyme — Capital : 50 millions

SUCCURSALE DE TUNIS : 3, rue Es-Sadikia

Agences à Soussse et à Bizerte

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque. Escomptes. Recouvrement.

Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises.

Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques.

Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Change de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 3 o/o.

Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

LUMIERE LUX

Eclairage privé et public

par l'incandescence au pétrole

le plus économique qui existe

FRAIS DE CONSOMMATION

d'une lampe de 200 b. 0 fr. 015 l'heure

— 800 b. 0 fr. 04

Lampes pour Hôtels, Châteaux

Sanatoria, Garages, Ecuries, Remises

Salles de bal, Fêtes publiques

Caves, Terrasses, Parcs, Fermes

Cours, Chais, etc.

Darius BONAN

concessionnaire exclusif

pour la Tunisie, Tripoli et Malte

84, rue de Portugal

Adr. télégraphique : VUXARIS, Tunis

Téléphone 7

Boulangerie-Pâtisserie Anglaise et Viennoise

Téléphone 449

WAGNER & C^{ie}

Téléphone 449

24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

PATISSERIE DE 1^{er} ORDRE — CONFISERIE FINE — CHOCOLATS

Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages

PBAIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÈNAGE

Crème Chantilly de France

Service à domicile — Expéditions dans toute la Régence

Succursale à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les Petites annonces classées sont acceptées aux bureaux du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au minimum.

A VENDRE

une propriété de 10 hectares d'un seul tenant située à Machilly (Haute-Savoie), à 800 mètres de la gare.

Maison d'habitation composée de 4 pièces, une cave et grenier, grange, écurie pour 12 bêtes, remise, porcherie, chambre à lessive et poulailler, le tout en bon état.

Prix : 27.000 francs.

S'adres. à M. Armand LOUP au dit lieu.

Demandes d'emplois

Excellent comptable, jolie écriture, bons certificats, bonnes références, dem. empl. journal

Ouvrier agricole, connaissant spèi de nœuf le battage, demande place, irait n'importe où. S'adreser Bar Goudal, rue Marcheschau.

Petite correspondance

Nous refusons systématiquement toute insertion de nature à choquer la pudeur de nos lecteurs.

Leçons

Leçons d'arabe et d'anglais à domicile. Journal

Les offres et demandes d'emplois

sont acceptées gratuitement par le canal de l'Office du Travail.

Puits

Ouverts sans Couverts

LES PUIES DE VOS SYSTEMES, TRAVAIL, SÉCURITÉ sont assurés par le DESSUS DE PUIES DE SÉCURITÉ

de M. JONET & C^{ie} à BIZERTE

LES PUIES DE VOS SYSTEMES, TRAVAIL, SÉCURITÉ sont assurés par le DESSUS DE PUIES DE SÉCURITÉ

de M. JONET & C^{ie} à BIZERTE

LES PUIES DE VOS SYSTEMES, TRAVAIL, SÉCURITÉ sont assurés par le DESSUS DE PUIES DE SÉCURITÉ

de M. JONET & C^{ie} à BIZERTE

BENGALINE

PEINTURE

email perfectionnée

DÉPOT :

Droguerie Nationale

Crèche Père et Fils

6, rue d'Italie, 6

TUNIS

Représentant :

J.-C. BONICI

Rue d'Algérie, 11

TUNIS

TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre

TUNIS

Hôtel de premier ordre

Lumière électrique

150 CHAMBRES ET SALONS

Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain — Jardin d'hiver

SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE

STÉPHANE REVOLON

Successor de DURIEUX & REVOLON

6, Rue de Rome

VASTES ENTREPOTS

Rues de la Loire et du Var

Quincaillerie, Ferronnerie, Armes de chasse

OUTILS AGRICOLES

FONTE, FER ET ACIER

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis.

Denrées coloniales, gros, demi-gros et détail, dépôt de pommes de terre. A. MANCUSO, place de la Gare Française.

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelleterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confiserie. — Maison Montelat-ecchi, CHAMBON, successeur. Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bières Pousset. Champigneules et Spatenbrau. J. Billiant, propriétaire.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe. Avén. Jules-Ferry.

Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

Le Courrier de la Presse

Bureau de coupures de journaux français et étrangers, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre, Paris (2^e).

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : Coupures-Paris.

Téléphone : 101-50.

Lire

L'Humanité

Directeur : Jean JAURES

"Le SOCIALISME"

Journal-Revue hebdomadaire

Directeur : Jules GUESDE

Bureaux : 3, rue de la Roquette, PARIS

P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année des carnets individuels ou collectifs, du 1^{er}, 2^e et 3^e classe pour effectuer, à prix réduits des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1^{er} Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M. Algérien, Est-Algérien Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bone-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique ; par la Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Touache), ou par la Société générale de Transports maritimes à vapeur ; 3^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit ses parcours maritimes, et sur les réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres ou comptés pour 300 kilomètres. Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

Validité. - Les carnets sont valables pendant 90 jours, à compter du jour du départ, ce jour non compris mais ils sont valables 120 jours, lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. — Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément. Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demandes de carnets. — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participantes ; elle doivent leur parvenir 5 jours au moins avant la date du départ.

Imprimerie spéciale de la Petite Tunisie Socialiste.

Le gerant, D. V. SCIALOM,

Spectacles & Concerts

Théâtre Municipal de Tunis

Directeur artistique : M. Streliski

Mardi 26 novembre 1912

Bureau : 8 h. Rideau : 8 h. 30

avec le concours de

Mlle Lillian Grenville, du Théâtre Métropolitain de New-York ; M. David Devriès, de l'Opéra Comique ; M. Cotreuil, du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles.

THAIS

opéra en 4 actes et 6 tableaux, d'après Anatole France, poème de Louis Gallet — Musique de J. Massenet.

Distribution : Mlle Grenville (Thaïs) ; M. Cotreuil (Athanaël) ; M. Devriès (Nicias) ; Mlle Daureilly (Crobyle) ; M. Cosson (Pélémon) ; Mlle Cerday (Myrta) ; M. Cormerais (un serviteur).

Orchestre sous la direction de M. Cherubini.

Mise en scène de M. Maurice Streliski. Meubles de la maison Timsit, 3, rue d'Italie.

Plantes et fleurs du Comptoir Agricole, 6, rue d'Italie.

Prix des Places. — Baignoires et loges, 5 fr. par place ; fauteuils de balcon, 1^{er} rang, 4,50 ; autres rangs, 4 fr. ; fauteuil d'orchestre, 1^{er} série, 4 fr. ; 2^e série, 3,50 ; 3^e série, 3 fr. ; fauteuils de galerie, 1^{er} rang, 2,50 ; autres rangs, 2 fr. ; amphithéâtre face, 1 fr. ; côté, 0,75 ; 50 o/o de réduction pour les militaires.

En location 0 fr. 25 en plus par place et 0,15 seulement pour les amphithéâtres. — Téléph. 759.

Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

M. Ch. Afrigan, directeur artistique

M. H. Magnani, chef d'orchestre

Breteneau, régisseur

Bureaux : 8 h. 15 Rideau : 8 h. 45

Adieu de

ELECTREMA, dans Un Gala à l'Opéra

30 décors lumineux animés : Carmen, Sigurd, Mignon, La Tosca, Lakmé, La Favorite, Manon, Le Trouvère, La Bohème, Faust — Riche mise en scène.

KINERS-MOULIN, élégant comédien équilibriste assisté de Miss Chichi, la plus amusante des comiques.

Immense succès de :

LENARS, comique typique à voix, de l'El-dorado de Paris.

Mlle MATHILDE DORYS, chanteuse de genre -- Mlle Paule Noroy, Peppée, Rinette, Doney, Gaby, Fairly, Susy Vette, chanteuses en tous genres.

PALMA-CINEMA. — Changement complet du cinématographe.

Tous les jours à 4 heures du soir, grande séance de patinage.

PRIX DES PLACES. — Entrée ou droit de piste 0,25. — Location de patins, la paire 0,50. — Entrée gratuite pour les dames.

Cinématographe Omnia-Pathé

Rue Amilcar

Nouveau programme.

Hippodrome-Cirque-Majestic

IMMENSE SUCCÈS DE TOUTE LA TROUPE

L'Indicateur Tunisien

Edition 1912, 1.740 pages, prix : francs, Franco dans toute la Régence : 10 fr. 60. Extérieur : 11 fr. 35.

Pavillon BEAU-SÉJOUR

Carthage-Station

Restaurant de 1^{er} ordre. — E. GIRAUD

VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

TUNIS -- 22, rue de Russie, 22 - TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

Arrosage — Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

faire aux assassins : mais c'était le lieutenant Perrin, épuisé, pendant ces forces, qui s'écria : « C'est Drahonnet et le cuisinier Magnaud qui ont fait le coup ! »

Dans l'habitation, auprès de la femme du gardien-chef égorgée, agonisait le lampiste Moury, la figure tailladée à coups de rasoir, le dos ouvert laissant voir les poumons.

Un service d'ordre fut organisé avec deux sections de trente soldats chacune.

Le parquet, les autorités municipales, le sous-préfet et le commissaire central se mirent à la recherche des assassins qui avaient fui à l'intérieur de la prison, ainsi que du gardien intérimaire Bonnet, venu de Saintes dans la journée de dimanche.

On trouva d'abord un rasoir ensanglanté qui avait dû être l'instrument du crime : du sang était répandu un peu partout par flaques.

Ayant entendu un coup de feu, le commissaire central, M. Renaudin, ouvre une porte donnant accès dans une cellule où sont réfugiés les bandits, avec l'aide du sergent-major Buisson, du 7^e colonial, du maréchal-des-logis Chevalier, les assassins essaient de refermer la porte en brandissant une hache.

Attention la hache ! crie un soldat ; mais il est trop tard.

Atteint à la poitrine, le gendarme Barrière se redresse nourrant et décharge son revolver sur Magnaud.

Le maréchal-des-logis est atteint au bras par la hache ; quant au commissaire, il a seulement son pardessus fendu de haut en bas.

Drahonnet et Magnaud n'ont pas de revolver. On retrouve derrière la porte, dans l'obscurité, l'arme du gardien-chef ; on n'a rien à craindre des autres détenus : dix prisonniers sont enfermés.

On se met à la recherche du gardien intérimaire Bonnet ; munis de lanternes, on visite les couloirs ; on le trouve enfin, étendu, les bras en croix, dans une mare de sang, au milieu de l'appartement ; il a aussi la gorge ouverte.

Les soldats, surexcités, veulent enfoncer la porte de la cellule, où se sont réfugiés les assassins ; mais on les apaise et on apporte des haches.

Au nom de la loi, s'écrie le commissaire Renaudin.

Magnaud répond par des grossièretés et des injures : Drahonnet veut se rendre, mais Magnaud l'en empêche.

Une bataille féroce s'engage entre eux ; deux cris de douleur retentissent, suivis de blasphèmes ; puis c'est le silence.

Après une troisième sommation, la cloison est enfoncée, cependant que les soldats s'apprêtent à recevoir les bandits à coups de baïonnettes.

Un coup de fusil Lebel est tiré, qui traverse la porte.

Revolver en main, un gendarme pénètre dans la cellule.

Ils sont morts, dit-il.

On retire les cadavres, de Magnaud, qui avait tenté de se suicider à l'aide d'une bretelle ; Drahonnet a été touché au cœur ; il porte des traces de coups de rasoir au menton et à la lèvre supérieure, résultant de la lutte qui s'engagea contre les bandits.

Magnaud a été tué par une balle qui lui traversa le bras et ensuite se logea dans sa poitrine ; Drahonnet reçut une balle en plein cœur pendant qu'il s'arqueboutait derrière la porte.

Drahonnet avait été le héros d'un drame familial qui lui avait valu cinq ans de travaux forcés devant le Conseil de Guerre.

Rideau

Est-elle lamentable cette histoire. Et comme elle fait regretter que les pères conscrits du Sénat aient mis plus de vingt ans à voter cette loi sur la recherche de la paternité.

Service des Contributions Diverses

AVIS

Le Lundi 9 décembre 1912, à une heure et demie de l'après-midi, au Fondouk des Huiles, à Tunis, il sera procédé, pour l'année 1913, à la location, soit aux enchères, soit par tirage au sort, ou même de gré à gré, suivant les distinctions prévues au cahier des charges, de locaux et emplacements situés au Fondouk-el-Ghalla, au Marche aux huiles et au Marche aux Bestiaux.

Pour prendre connaissance des cahiers des charges, s'adresser à la Direction des Contributions Diverses, tous les jours non fériés.

Les producteurs qui désirent obtenir la location de boutiques à prix fixe ou de gré à gré, devront s'inscrire à la Recette Municipale des Contributions Diverses, rue de Souk Ahras, numéro 17, avant le 7 décembre 1912.

(Signé) : H. PIAZZA.

fussent envoyés par l'Assistance dans la même ferme. S'étonnant de porter semblable nom, celui de jeune fille de Mme Mayeux, ils découvrirent ainsi leur parenté, et la fille apprit au garçon que leur mère, maintenant légitimement mariée, élevait une autre fille, aussi chérie qu'ils avaient été malheureux.

Alors, dans le cœur de ces enfants qui n'ont jamais connu un geste de caresse, ou simplement de pitié, naît une affection qui les rapproche et les aide à supporter le fardeau de leur misérable vie.

Mais chez le garçon, enrôlé à ce moment dans les équipages de la flotte, croît l'impérieux désir de prendre au foyer paternel la place qui lui est due, et sa sœur l'y encourage.

Il hésite encore pourtant : des scrupules l'arrêtent. Ira-t-il troubler l'égoïste paix des Mayeux?... Un jour enfin, il se risque. Timidement, il va trouver son père, le cœur prêt à se donner éperdument. Affamé de tendresse, il pardonna sa triste enfance, abreuvée de coups et d'injures, et s'en retournera même discrètement, s'il trouve un peu d'affectueux émoi dans l'accueil.

Il ne trouva que la peur. Atterrée du scandale possible, la famille n'ose le jeter à la porte, mais sa réception glacée, décourage tout ce qu'il y a d'amour prêt à fleurir en lui.

On consent à le recevoir. Ainsi il sera un peu moins à craindre. Mais il dira « mon oncle, ma tante », à cause des étrangers, pour ne rien ternir d'une réputation bien acquise.

Jusqu'à sa majorité, le malheureux hésite, espère ; puis devant des refus de plus en plus secs, son esprit se surexcite : il fabrique une fausse permission, accourt chez sa mère qui l'accable de méchantes accusations. Le père paraît et prend le parti de la mère ; le fils tire sans l'atteindre et s'enfuit, à demi-fou, dans un champ d'avoine où le poursuivent les voisins. Il leur échappe, mais finit par être pris et mené en prison ; il y tente, à plusieurs reprises de se suicider.

DEUXIÈME ACTE

Le 19 octobre dernier, disent les *Tablettes des Deux Charentes*, la Cour d'assises jugeait Emile Drahonnet, coupable d'avoir voulu tuer de trois coups de revolver, son père, l'honorable M. Mayeux.

Avec quels mots raconter la suite ?

Le soir tombe, un de ces soirs de cours d'assises, dont l'ombre semble contenir plus de froid et d'angoisse que nulle autre ombre ici-bas. A cette minute tragique, vous tous qui, avec moi, faites passer l'ardente loi de justice et d'amour avant toute considération mesquine d'un homme exécrable, à cet instant suprême, croyez-vous, va enfin jaillir des entrailles de cette mère le seul cri qui peut la réhabiliter, le cri qui arrachera aux serres des juges, l'enfant qu'elle leur a livré. Vous ne connaissez donc pas quelle froide férocité comme sous l'orgueil des parvenus, à qui pèse un passé qu'éclaira, en un éclair de beauté sitôt éteint, un peu de libre amour ? Mères du peuple, dont la maternité accepte toutes les abnégations, pouvez-vous imaginer à quel point se desséchera l'âme d'une bourgeoise, haïssant l'enfant qui a compromis la façade mensongère de sa respectabilité ?

Et le public des assises put voir ce spectacle : d'un côté l'abandonné, à qui sa sœur, le seul être qui l'ait aimé, tend les bras en pleurant ; en face la famille, raidie dans sa morgue : le père, volontairement indifférent, Héloïse Mayeux, insolente et gouailleuse, et la mère... la mère qui a chargé l'accusé, jette des regards de colère à sa fille aînée, et défie la foule muette d'indignation et d'une sorte d'effroi.

A la lueur falote des lampes, le verdict est tombé. Cinq ans de travaux forcés, dégradation militaire, quinze ans d'interdiction de séjour !

TROISIÈME ACTE

Le 20 courant vers 5 h. 30 soir M. Moïnard, établi dans le voisinage de la prison de Rochefort entendit des appels de détresse ; il accourut et vit dans le vestibule de la maison d'arrêt, un laitier appelant au secours ; le gardien-chef était assassiné dans le couloir : sa femme, la gorge ouverte était étendue dans la chambre de l'habitation.

Un détenu, chargé de la lampisterie gisait également, tailladé à coups de rasoir.

La gendarmerie et les troupes furent aussitôt prévenus ainsi que l'hospice qui envoya des brancardiers.

Aparavant, le caporal Viougas, passant devant la prison avait entendu les appels désespérés du lieutenant d'infanterie coloniale Perrin, qui, accroché aux grilles d'une fenêtre, une plaie béante à la gorge, implorait du secours ; mais la grille d'entrée étant fermée, il fut impossible au caporal Viougas de pénétrer dans la prison.

Un maçon travaillant dans les environs, préta son pic avec lequel on força la porte : on se trouva alors en présence du gardien abattu dans le couloir ; puis apercevant une silhouette, on crut avoir à

